

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 JUIN 2024

INAUGURATION DES NEUF FONTAINES À BOSTENS

À l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, les Neuf Fontaines, site emblématique du Parc Naturel Urbain situé à Bostens, ont été inaugurées mercredi 5 juin après plusieurs mois de fermeture partielle.

En 2021, suite à l'apparition d'une brèche au niveau de la digue du grand étang ayant entraîné l'effondrement du déversoir et la vidange du bassin, une partie du site avait dû être fermée en raison de sa dangerosité. Pour participer à la préservation de la cistude d'Europe, espèce emblématique du site, Mont de Marsan Agglo a souhaité restaurer le milieu aquatique en reconstruisant le déversoir et en renforçant la digue.

Valoriser le patrimoine naturel

Mont de Marsan Agglo a opéré en tant que maître d'ouvrage, dans le cadre de ses compétences «protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie» et Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Démarrés fin 2023, les travaux se sont achevés en début d'année et ont notamment permis de remettre en état la digue de l'étang, d'enrocher la zone du déversoir, de remplacer cet ouvrage et d'y installer une passerelle. Au-delà de l'intérêt écologique, ce chantier a permis de remettre en valeur le patrimoine naturel des Neuf Fontaines et d'offrir de nouveau un cheminement complet des deux étangs pour les promeneurs.

Outre le patrimoine naturel de 20 hectares, le domaine abrite également plusieurs bâtisses caractéristiques des Landes de Gascogne, dont Anaïs Krausch et Nicolas Arrougé, bergers, sont locataires depuis septembre dernier. Le couple fabrique et vend, au sein de l'espace boutique, les produits confectionnés sur place (fromage, greuil, mariné de brebis, caillé...) ainsi que ceux de producteurs locaux. Une raison de plus de (re)découvrir les Neuf Fontaines.

Parc Naturel Urbain : des espaces pédagogiques et de détente

Afin de valoriser et de préserver le patrimoine naturel, architectural et historique du territoire, Mont de Marsan Agglo a créé le Parc Naturel Urbain (PNU). 5 sites sont répertoriés : les Neuf Fontaines à Bostens, l'étang de Massy à Gaillères, le site historique de Castets à Bougue, la zone humide de Limac à Laglorieuse et les berges de la Midouze à Mont de Marsan.

Plus d'infos :

  montdemarsan-agglo.fr

Contact presse : Julie Font
julie.font@montdemarsan-agglo.fr
05 58 51 85 92 • 06 12 23 18 55